



**AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 22 mars 2021
N. réf. 100.101.01.01

Préavis N° 06/2021

<p>DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ÉGOUTS SECTEUR « LE CRÊT – GARAGE DU VANIL »</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 800'000.- pour procéder aux travaux d'entretien des réseaux d'eau et d'égouts du secteur « Le Crêt – garage du Vanil ».

2. HISTORIQUE

En raison de la vétusté des réseaux d'eau et d'égouts dans ce secteur la Municipalité pense qu'il est judicieux d'anticiper tout désagrément en mettant aux normes les canalisations et conduites.

Flendruz « secteur Les Plans » est actuellement en système unitaire, ce qui signifie que les eaux claires (pluie) et les eaux usées sont mélangées et dirigées vers la station d'épuration pour y être traitées.

Ce processus surcharge le système en cas d'orages et lors de la fonte des neiges notamment et contribue à la pollution de la Sarine. La STEP n'arrive plus à absorber ce surplus d'eau.

Ce secteur est alimenté par d'anciennes conduites en fonte Ø 125 et 100 mm. datant du début des années 1930. Le diamètre 100 de ces conduites est trop petit pour la défense incendie selon les exigences de l'ECA, et celui de 125 est à remplacer selon le PDDE, ceci pour de meilleures capacités hydrauliques. Ces conduites ont déjà été réparées plusieurs fois suite à des ruptures.

3. TRAVAUX ENVISAGÉS

Les travaux de mise en séparatif ont pour but de répondre à la législation en vigueur en matière d'assainissement des eaux. Actuellement, le secteur du quartier « Les Plans » est évacué en système unitaire, raison pour laquelle la Municipalité propose la mise en séparatif de cette zone.

Les nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées seront créés afin de respecter les directives du PGEE. Le tracé proposé a été étudié afin de pouvoir reprendre les eaux des bâtiments existants et futurs.

Les collecteurs projetés sont disposés en limite de parcelle. Lors de la réfection de la route cantonale, des collecteurs avaient été posés en attente sous la chaussée. Ces « attentes » seront raccordés au projet proposé.

Collecteur d'eau claire projeté en PPHM Ø 500, longueur de 150m et PPHM Ø 250, longueur 44m.

Collecteur d'eau usée projeté en PPHM Ø 250, longueur de 210m.

Ce quartier sera, par la suite, raccordé en système séparatif et sera donc conforme aux règlements en vigueur.

Par la même occasion, la conduite d'eau potable du réseau d'eau de la Forcla (Le Crêt – garage du Vanil – RC 702) va être remplacée sur 585 m selon le projet du bureau d'études Miaz et Weisser SA.

Il s'agit d'anciennes conduites en fonte Ø 100 (diamètre trop petit selon les exigences ECA pour la défense incendie), Ø 125mm. (à remplacer selon le PDDE) et réparées plusieurs fois.

Les nouvelles conduites seront en PE Ø 180/147.2 et 250/204.6mm.

La position de la BH 111 a été modifiée en accord avec l'inspecteur SDIS.

Les prises particulières seront naturellement transférées sur les nouveaux tuyaux.

La nouvelle vanne au point E sera positionnée afin de pouvoir remplacer le moment venu l'ancienne conduite du Crêt sans interrompre l'alimentation en eau des tronçons inférieurs et de conserver la BH 114 en service.

4. COÛTS ET FINANCEMENT

Demande de crédit :**Devis estimatif établi sur base de soumissions****Epuration**

Génie civil	CHF	300'000.00	
Géomètre	CHF	5'000.00	
Frais administratifs et techniques	CHF	48'000.00	
Divers et imprévus	CHF	35'000.00	
		<hr/>	
Total	CHF	388'000.00	HT
TVA	7.7%	CHF	29'876.00
		<hr/>	

Montant total **CHF 417'876.00** **TTC**

Eau potable

Génie civil	CHF	92'000.00	
Appareillage	CHF	97'000.00	
Forage dirigé	CHF	23'000.00	
Transfert de prise	CHF	18'000.00	
Frais administratifs et techniques	CHF	37'000.00	
Divers et imprévus	CHF	28'000.00	
		<hr/>	
Total	CHF	295'000.00	HT
TVA	7.7%	CHF	22'715.00
		<hr/>	

Montant total **CHF 317'715.00** **TTC**

Epuration Total **CHF 417'876.00** **TTC**

Eau potable Total **CHF 317'715.00** **TTC**

Coût total du projet **CHF 735'591.00** **TTC**

Divers, imprévus & arrondi CHF 64'409.00

Crédit total demandé **CHF 800'000.00** **TTC**

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 27 avril 2021

- Vu** le préavis N° 06/2021
- Oui** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux d'entretien des réseaux d'eau et d'égouts - secteur « Le Crêt – garage du Vanil »
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 800'000.-. Le compte N° 9141.45 est ouvert au bilan à cet effet.
- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire
- **D'autoriser** pour ce faire la Municipalité à emprunter un montant maximum de CHF 800'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix, dans le cadre du plafond d'endettement voté en début de législature.
- **D'amortir**, cet investissement sur une période maximale de 10 ans par les compte 4600.3311.1 « Amortissement – Séparatif Le Crêt » et 8100.3311.1 « Amortissement - Conduite EP Le Crêt »

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 22 mars 2021 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont le 27 avril 2021.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

André Reichenbach Ronick Lenoir



Délégué municipal :

- M. Rodolphe Turrian